|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mettre en œuvre la consolidation des acquis[Décret n°2009-148 du 10 février 2009](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237827&categorieLien=id) relatif à l’organisation de la voie professionnelle*.* [BO n°1 du 3 janvier 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo1/MENE1831834A.htm) (CAP et Baccalauréat professionnel). [BO n°12 du 21 mars 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo12/MENE1905963N.htm)(Note de service du 13 mars 2019 Horaires CAP et Baccalauréat professionnel. Vade-mecum Consolidation des acquis etAccompagnement Personnalisé sur [Eduscol.](https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html)   |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, chaque élève bénéficie d’un temps d’accompagnement renforcé qui répond à ses besoins, à ses aspirations et à ses projets. La consolidation des acquis est un volet du dispositif d’accompagnement.1 Ce module s’inscrit-il dans un axe / des axes du projet d’établissement ?Le pilotage des actions est-il mis en place ?Des instances comme par exemple le Conseil pédagogique définissent-elles des objectifs et des propositions de mise en œuvre ?Comment est organisée la communication autour de la question de la consolidation des acquis ?Un échéancier, des indicateurs cibles, des bilans d’étapes sont-ils prévus ?**1 Les trois volets du dispositif d’accompagnement**Volumes horaires pour un cycle et par année comprenant trois volets :1. Consolidation des acquis
2. Accompagnement personnalisé
3. Aide à l’orientation (module d’insertion professionnelle et de poursuite d’études)

**CAP** : 192,5 h pour le cycle  Année 1 : 101,5 h / Année 2 : 91 h**Bac Pro :** 265 h pour le cycle  Seconde : 90 heures  Première : 84 heures Terminale : 91 heures |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps** **Organisation pédagogique**🞄 Comment est organisée la passation des tests de positionnement nationaux ? 🞄 Quels sont les personnels et les disciplines mobilisés ?🞄 La répartition des élèves dans les groupes est-elle décidée en équipes disciplinaires de mathématiques et de français ? D’autres disciplines sont-elles associées ?🞄 Comment est organisée la communication interne au sein des équipes pédagogiques, de l’établissement ?🞄 Comment sont définis les contenus des modules de consolidation ?🞄 Comment est établi le lien avec le Livret Scolaire Unique (LSU) ?🞄 Quels autres outils internes à l’établissement sont utilisés pour affiner les besoins en consolidation ? 🞄 La consolidation est-elle organisée en barrettes dans l’emploi du temps des élèves ?**Modalités**🞄 Les compétences de compréhension et de maîtrise de la langue sont-elles travaillées de façon prioritaire dans les disciplines concernées ? Comment ? D’autres priorités sont-elles envisagées ?🞄 Quel lien entre les contenus de la consolidation, les savoirs disciplinaires et l’articulation entre les différents enseignements ? 🞄 Des créneaux de concertation sont-ils prévus ?🞄 L’équipe pédagogique a-t-elle élaboré un diagnostic individualisé qui identifie précisément les acquis et les manques des nouveaux lycéens pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun en fin de cycle 4 ne sont  pas stabilisées ?🞄 Des périodes sont-elles définies en fonction des besoins des élèves ?🞄 Les classes ont-elles été décloisonnées ? 🞄 Des groupes de besoins ou de compétences ont-ils été créés ?**Suivi et évaluation**🞄 Comment est organisé le suivi des élèves ?🞄 Quels sont les effets de ces séances spécifiques sur l’implication des élèves dans les cours de mathématiques et de  français ?🞄 Le volet « consolidation des acquis » fait-il l’objet d’une ou plusieurs enquêtes de satisfaction auprès des élèves,  parents, équipes mobilisées ?🞄 Des actions pédagogiques remarquables, innovantes, inspirantes font-elles l’objet d’une valorisation spécifique en établissement, sur son site web, au niveau académique ? |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Acteurs et disciplines mobilisés dans la passation des tests.
* Stratégies d’exploitation des résultats.
* Nombre d’élèves faibles décodeurs identifiés.
* Nombre d’élèves par filière nécessitant une consolidation en mathématiques, français ou autres disciplines.
* Nature et nombre de compétences travaillées.
* Stratégies de communication et de valorisation.
* Evolution des résultats des élèves et de chaque élève.
* Nombre de réunions de concertation (présentielles ou à distance).
* Valorisation des actions.
* Enquête de satisfaction auprès des usagers (élèves et familles).
 |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies d’Aix-Marseille - Grenoble - Limoges**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **1.7**

**Actions**

**Points faibles**